



Le Courrier Canadien.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET AGRICOLE.

OSANSON.

ROMANCE.

Mire dans mes yeux tes yeux,
Charmente Isabelle,
Mire dans mes yeux tes yeux
Tu les verras mieux,
Tes yeux,
Jeune jouvencelle,
Tes yeux,
Tu les verras mieux.

La nuit se mire sans voile,
Dans un flot limpide et pur,
Mais tout l'azur des étoiles
De tes yeux vaut-il l'azur.
Mire dans &c. &c.

Regarde et vois y les traces
De l'amour et de l'espoir,
Ton sein qu'arrondit les grâces
Y trouve aussi son miroir.
Mire dans &c. &c.

Dans tes bras où la tendresse
Tient son délicieux séjour,
Tes yeux, en mourant d'ivresse,
Se jurent éternel amour.
Mire dans &c. &c.

MELANGES.

MANQUE D'USAGE.

Le 13 Avril 1788, l'abbé Delille était à dîner chez Marmontel, son confrère : on parlait de la multitude de petites choses qu'un honnête homme était obligé de savoir dans le monde, pour ne pas courir le risque d'y être bafoué. "Elles sont innombrables, dit Delille, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que tout l'esprit du monde ne suffirait pas pour faire deviner toutes ces vétilles. Dernièrement, l'abbé Cosson, professeur de belles lettres au collège Mazariu, me parlait d'un dîner où il s'était trouvé, quelques jours auparavant, avec des gens de la cour, des cordons bleus, ces maréchaux de France, chez l'abbé de Radonvilliers, à Versailles. Je parie, lui dis-je, que vous y avez fait cent incongruités ? Comment donc ! reparti vivement l'abbé Cosson fort inquiet ; il me semble que j'ai fait la même chose que tout le monde. — Quelle présomption ! Je gage que vous n'avez rien fait comme personne. Mais voyons, je me bornerai au dîner ; et d'abord que faites-vous de votre serviette. en vous mettant à table ? — De ma serviette ? Je fis comme tout le monde je la déployai, je l'étendis sur moi, et l'attachai par un bout à ma boutonnière. Eh bien ! mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela ne se fait point. On n'étale point sa serviette ; on la laisse sur ses genoux. Et comment faites-vous pour manger votre soupe ? — Comme tout le monde, je pense.... Je pris

ma cuillère d'une main et ma fourchette de l'autre. — Votre fourchette... ! Bon Dieu ! personne ne prend de fourchette pour manger sa soupe. Après votre soupe, que mangeâtes vous ? — Un œuf frais. — Bon. Et que faites-vous de la coquille ? — Comme tout le monde, je la donnai au laquais qui me servait. — Sans la casser ? — Sans la casser. — Eh bien ! mon cher, on ne mange jamais un œuf frais sans casser la coquille. Et après votre œuf ? — Je demandai du bouilli. — Du bouilli ! personne ne demande du bouilli ; on demande du bœuf et point de bouilli. Et après votre bouilli ? — Je priai l'abbé de Radonvilliers de m'envoyer d'une jolie volaille. — Malheureux ! de la volaille. On demande du poulet, du chapon, de la bécasse : on ne parle de la volaille qu'à la basse-cour. Mais vous ne dites rien de votre manière de demander à boire ? — J'ai, comme tout le monde, demandé du Champagne, du Bordeaux, aux personnes qui en avaient devant elle. — Comme tout le monde, du Champagne, du Bordeaux ? Sachez donc que tout le monde demande du vin de Champagne, du vin de Bordeaux. Mais dites-moi quelque chose sur la manière dont vous mangeâtes votre pain ? — Certainement à la manière de tout le monde ; je le coupai proprement avec mon couteau. — Eh ! on rompt son pain, et on ne le coupe pas. Et le café, comment le prîtes-vous ? — Oh ! pour le coup, comme tout le monde, il était brûlant ; je le versai par petites parties de ma tasse dans ma soucoupe. — Eh bien ? vous faites comme ne fit personne ; tout le monde boit son café dans sa tasse, et jamais dans sa soucoupe. Vous voyez donc, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement qui ne fût contre l'usage." (Journal Français)

LE COURRIER.

MONTREAL, 10 AOUT, 1838.

LES EXILES POLITIQUES. — "Infortunés ! ils portent la couronne d'épines sur leur front, cependant, des roses éternelles fleurissent dans leurs sein !" Telle est la pensée, que la souvenir des infortunes de nos compatriotes en exil, est venu rappeler à notre mémoire : nous l'empruntons à un des plus beaux génies de nos siècles modernes. En réfléchissant sur leur sort, nous nous sommes dit : Ils souffrent ; mais leur conscience, leur dit qu'ils ne souffrent pas seuls." Et quel plus doux soulagement à ses maux, que le partage qu'en fait la générosité d'autrui ?

Souffrir pour la cause du pays ! C'est quelque chose de sacré, surtout aux yeux de ceux qui, comme nos malheureux exilés, ont agi d'après un principe

de conviction intime, qu'ils se sacrifiaient légitimement pour une si belle cause. Ils vont loin, bien loin ; mais ils ne voyagent pas seuls. Leur âme se plaît à se retracer ceux avec qui leur âme se confondait, avant leur départ, en un commun épanchement. Leurs yeux voient encore en songe ces compagnons de souffrances, qu'autre fois plus heureux, ils voyaient en réalité ! Leur bouche en parle plus d'une fois le jour et leur cœur palpite et se ranime à chaque émotion que l'espoir y fait naître. Et n'en cherchez pas la raison ailleurs, que dans ce vieilladage, confirmé par l'expérience :

"Pour les infortunés, espérer c'est jouir."
Concitoyens, nos frères ne nous demandent qu'une larme ! La leur refuserons-nous ? Non, les cœurs généreux sont faits pour la compassion. Eteignons-nous au dedans de notre âme, jusqu'aux étincelles de la plus belle prérogative de l'homme : celle de pleurer avec l'homme lui-même ! Non ; la nature, plus que tous les autres peuples, ne vous a pas faits ingrats, insensibles. Nous sommes frères, montrons-nous frères ! Nous avons sucé le lait d'une mère commune : la Patrie ! montrons-nous ses enfants !

D'un autre côté, ne perdons pas entièrement espoir. Un jour peut-être lorsque nous nous y attendrons le moins, nous aurons la douce satisfaction d'apprendre que l'exil a été converti pour eux, en retour dans leurs foyers respectifs, que leurs peines ont été changées en plaisirs, et leurs douleurs en jouissances. O main bienfaisante de la Providence ! à toi seule est réservé d'opérer de si grands changements, des changements si subits, si incompréhensibles. A toi seule est réservé de changer les cœurs ; car le triomphe des cœurs t'est dû. A toi, seule est réservé de changer le roc aride en une source limpide. A toi seule est réservé de prononcer sur le sort de ces malheureux qui gémissent loin du sort de leurs pères, et de changer en un jour, les destinées de tout un peuple.

Espérons que les nuages qui embrunissent l'horizon politique des deux Canadas, se dissiperont bientôt pour faire place au beau temps. Espérons que l'orage cessera de gronder, et que l'éclair qui sillonne encore la nue, ne tardera pas à disparaître du firmament. Espérons tout, en un mot, puisque l'espérance fait vivre. Rallions-nous à l'homme qui nous gouverne aujourd'hui si généreusement. Persuadons nous qu'il veut notre bonheur, puisque tous ses actes sont marqués du sceau de la justice et de l'impartialité ; lui refusons-nous un appui libéral, lorsqu'il montre lui-même à notre égard autant de libéralité ? La reconnaissance fut toujours une vertu : sachons donc en ce jour là mettre en pratique. Ne cherchons pas à comprimer une

nation, pour en élever une autre. EGALITE DE DROITS ET DE PRIVILEGES, telle doit être notre devise. Il est vrai que ceux accordés à certains hommes préposés, pour ainsi dire, à l'administration des affaires en cette province, sont immenses et sujets à de criants abus. Déchirons le masque qui voile ces abus aux yeux de l'autorité. Mais patientons ; la patience vient à bout des plus grandes difficultés. Combattons, en attendant, le despotisme et la persécution. Soumettons de sang froid nos griefs à celui qui, a le droit d'y remédier. Exposons sans emportement nos plaintes à celui qui peut les écouter et y faire droit et demeurons convaincus que s'il existe, à sa solde des hommes vils et rampants tels que ceux que nous venons de citer, ils seront bientôt éliminés des fonctions qu'ils remplissent. En deux mots, opposons la modération à la violence, et la justice à la tyrannie. Parce qu'on nous parviendrons peut-être à prouver au gouvernement, que nos ennemis n'ont épargné ni médisances, ni calomnies, pour nous noircir à ses yeux, et que les plus coupables étaient ceux-là mêmes, qui se targuaient le plus de leur innocence. Heureux ! si nous pouvons par là rétablir le pays dans l'état de gloire et de prospérité dont il jouissait auparavant.

Puisque nous en sommes sur le sujet, nous allons donner à nos lecteurs, les renseignements les plus exacts et en même temps les plus concis que nous ayons, sur le lieu de bannissement de nos malheureux confrères. Ce lieu va sans doute devenir d'un intérêt général. Aussi, nous empresserons-nous, chaque fois que nous pourrons en apprendre quelque chose de nouveau, de le communiquer au public. En attendant, voici quelques détails sur les îles des Bermudes, que nous allons puiser, non dans le "Dictionnaire Universel des géographes physique, commerciale, historique et politique du monde ancien, du moyen âge et des temps modernes comparés," mais dans le tout simple Dictionnaire de Vosgien, (nouvelle édition,) dans la véacité duquel nous ne reposons pas moins de confiance. Nous dirons en passant, que nous sommes satisfaits de voir qu'on ait su faire la distinction nécessaire entre des exilés d'état et des exilés criminels, en marquant pour terme d'exil à ces premiers, une endroit bien différent en distance, en civilisation, en climat et en productions, de celui réservé aux condamnés pour vols, pour brigandages et autres crimes de ce genre. C'est, comme dit le proverbe, autant de pris sur l'ennemi.

Bermudes (les) îles de l'Amérique Septentrionale, à 200 lieues de la Caroline, et 950 de la côte de la France, ainsi nommées de Jean Bermudes, qui les découvrit en 1537. En 1612, les anglais s'y établirent. La plus grande de ces îles porte le nom de Bermude :

le climat y est sain et assez tempéré ; toutes les productions de l'Europe et de l'Amérique qu'on y a transplantées y ont réussi. On y fait la récolte deux fois par an. Leurs habitants qui sont au nombre de 10,000 s'occupent à construire des sloups, brigantins et autres bâtimens légers, qu'ils vont vendre dans les colonies avec leurs denrées. Latitude : —32°. 25'. —Longitude : —814°.

S'il faut en croire VOSGIEN, nos malheureux compatriotes n'auraient pas pour exil, un climat, en proportion, moins fécond, moins industrieux et moins peuplé que le notre. Mais, quel est-ce que tout ceci, sans la liberté ? une ombre, un vain fantôme !

L'INTERET EST LE MOBILE DES AMES BASSES.—Nous avons toujours été pleinement convaincus de la vérité de cet axiome ; mais nous étions, certes, loin de penser, que nous en dussions faire un jour l'application à un confrère de même origine que nous. Qui ne voit, en effet, percer la jalousie et le désir de nuire, dans la conduite de l'éditeur de la *Quotidienne*. C'est deux vices infâmes qui dégradent l'homme et le mettent au-dessous de la brute semblent être ses passions dominantes. Quel mal lui avions-nous fait, pour rencontrer une semblable réception de sa part ? L'avions-nous attaqué ? Loin de là. Il est le premier agresseur. Que lui avons-nous répondu ? Des politesses. Qu'en avons-nous eu pour réponses ? Des grossièretés ! des injures ! des calomnies !!! Etions-nous en opposition à sa feuille ? Rien de tout cela. Nous avons choisi, pour jour de publication, ceux où elle n'a pas pour habitude de sortir. De quel crime sommes-nous donc coupables à ses yeux ? Nous n'en voyons pas d'autre, que celui d'une origine commune et de vouloir défendre, les intérêts de notre pays. Mais nous gémissons réellement sur le véritable état de désunion qui se manifeste tous les jours parmi les Canadiens. Nous regrettons sincèrement que quelques ambitieux n'aspirent qu'à se réserver le monopole de la presse ; et nous regrettons encore plus que ces ambitieux trouvent tant de crédit auprès du peuple.

Quelle insinuation maligne que, celle de proclamer à une population crédule et incapable de faire la distinction, que nous suivions absolument la même ligne de politique que le *Canadien* ? Nous ne croyons pas devoir mieux nous justifier ici, qu'en demandant, non au sieur Lemaitre, mais à l'Editeur de sa feuille, s'il est en état de nous dire quelle est la politique du *Canadien*, et s'il sait faire la distinction entre ce journal et le nôtre ? En attendant, nous dirons au sieur Lemaitre auteur des balourdises qui tapissent ses colonnes, sous le titre d'on dit, &c. que nous lui laissons la sale besogne de dire des injures aussi plates à des gens qui, sans doute, méritent bien quelque chose, mais qu'il convient de combattre d'une autre manière que par la plaisanterie. Nous lui rappellerons ce proverbe : "les sottises n'ont de place nulle part." Nous lui dirons aussi, que nous lui laissons la tâche odieuse de *dénonciateur*. Nous connaissons nous aussi des délateurs, mais nous laissons aux autres, la vile besogne de les citer au tribunal du public. La charité est une vertu, et jamais l'exercice de cette vertu ne fut un crime. Nous estimons trop haut la réputation d'un homme, pour aller, de sang-froid, chercher à la lui ravir ; et nous déplorons vraiment de voir le sieur Lemaitre, si fondu dans cette

Mr. GERARD, ci-devant réputé propriétaire du *Courrier Canadien*, n'a nullement "cédé ou vendu" l'établissement, par la raison toute simple, qu'il ne pouvait "ni céder, ni vendre," ce qui ne lui appartenait pas.

Le *Courrier Canadien* n'a pas changé de principes, quoiqu'en dise la *Quotidienne*, et la meilleure preuve de cela, c'est que c'est le même homme qui la rédige.

Puisque l'éditeur de la *Quotidienne* s'est donné la peine de faire la profession de foi de notre collaborateur, il est bien juste, au moins, que nous nous donnions la peine de faire celle du sieur Lemaitre, pour prouver au bon peuple et à tous nos concitoyens en qui, jusqu'à ce jour ils ont placé leur confiance. Avant de passer outre, nous observerons au sieur Lemaitre, que notre collaborateur a écrit, il est vrai, au *Populaire*, des morceaux de littérature et de poésie, mais qu'il n'en a jamais été le "sous-rédacteur." Nous lui dirons aussi, qu'il a écrit, de la même manière, à l'*Ami du Peuple*, mais que tout ceci n'a eu lieu, que parce qu'il n'existait pas alors d'autres journaux, où il pût exercer sa plume. Nous lui dirons de plus qu'il a aussi écrit à la *Minerve*, et qui plus est, tout récemment encore à la *Quotidienne* !... et que cette dernière, quoiqu'elle connaît alors ces faits, aussi bien qu'elle les connaît à présent, n'a pas jugé à propos de lui fermer ses colonnes.

Pour en revenir au sieur Lemaitre, nous lui rappellerons ses tergiversations, en matière de politique, et pour cela, nous ne lui citerons que ces deux faits, nous ne lui poserons que ces deux questions. N'est-il pas vrai qu'il a publié lui-même à Québec, un journal *Tory*, sous le titre de "The Star" ? N'est-il pas vrai qu'il a été un temps, où il adorait le *Canadien* de Québec, qu'il injurait si hautement aujourd'hui, témoin, lorsque le *Libéral* le remercia de ses services, les longues et lourdes correspondances qu'il inséra dans le *Canadien*, lors d'une querelle qu'il eut à ce sujet, avec un de nos plus estimables concitoyens, Mr. BOUCHETTE, dont le nom est cher à tous les Canadiens ? Et n'est-il pas vrai que, lors de cette querelle, le "Canadien" suivait la même ligne de politique qu'il suit aujourd'hui ?

En voilà, nous pensons, assez, pour prouver jusqu'où peut aller la jalousie, joint à une envie démesurée de nuire.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

Voici ce qu'on lit dans le, *London Times* du 3 Juillet :—

"Dans la Chambre des lords, hier au soir, un débat à eu lieu par rapport à la nomination de Mr. Turton par lord Durham. Lord Warncliffe, après avoir cité les réponses que lord Melbourne a données, en d'autres occasions, aux questions à lui faites à ce sujet, réponses qui assuraient que Mr. Turton ne serait nommé à aucun emploi au Canada, a demandé à lord Melbourne de faire accorder ces réponses avec la nomination de M. Turton à la place du second secrétaire du gouvernement-général au Canada. Lord Melbourne, en répondant, a dit : "Qu'il admettait que les paroles, dont il (lord Melbourne) s'est servi aux occasions mentionnées, telles que le noble lord les a citées, étaient très exactes. Il croit que les dépêches reçues par lord Durham ne font nullement mention de cette nomination, ou des raisons pour lesquelles une telle nomination aurait pu être faite. Cependant, l'article de la *Gazette* de Québec, cité par le noble lord, ne lais-

se point de doute sur ce fait. Que pour lui-même, tout ce qu'il pouvait dire, c'est qu'il a vu, avec grand chagrin et à son grand étonnement, l'annonce de cette nomination. Quand il fit les assertions dont on vient de faire mention, il était persuadé qu'une telle nomination était impossible."

Nous tirons le passage suivant de la correspondance de l'*Express* de New-York, Saratoga 25 juillet :—

"Parmi les hommes qui attirent l'attention (*the lions*) ici, se trouve Mr. Papineau, le célèbre Patriote Canadien, non compatriote, car il paraît s'être isolé jusqu'à un certain point, depuis que le danger a éclaté. Il a bonne mine, et il a l'air d'un homme habitué à attirer l'attention, aussi la reçoit-il comme une chose toute naturelle. Il converse bien en Anglais, et il parle volontiers sur la politique générale. Comme de raison il garde ses opinions particulières pour lui. Sa famille est avec lui, de même que plusieurs de la "Nation Canadienne." Ses amis disent qu'il n'eût jamais en vue le recours à la force physique, mais que ses mesures de réforme étaient uniquement basées sur la résistance morale et civile."—(*Canadien*.)

S'il faut en croire certain journal de Vermont, Mr. PAPINEAU, est actuellement à Baltimore, et se propose d'établir sa résidence future, dans l'Amérique Méridionale.

EXECUTION DE MOREAU.—A peu près vers une heure MOREAU se rendit au milieu d'une foule de spectateurs au lieu de l'exécution. Depuis sa sentence il manifesta sa prédilection pour la religion catholique, et fut assisté par le révérend Messire Gordon, et un autre prêtre. Lorsqu'il parut sur l'échafaud, l'expression altérée de sa contenance annonçait chez lui une grande souffrance, ses traits étaient pâles, son air mélancolique, ses lèvres se remuaient et attestaient qu'il n'oubliait pas ce qu'il devait à son sublime auteur. Le bourreau ayant refusé de fonctionner, le shérif Hamilton fut obligé d'agir *in propria persona*. Ainsi ce fut par la main même du shérif que Moreau fut exécuté.

Un ami nous a communiqué une lettre de l'un des proscrits où se trouve la phrase suivante :—

"Il paraît que les eaux du St. Laurent ont le même effet sur nos amis que celles du célèbre fleuve Léthée, car tous ceux qui viennent visiter les proscrits les oublient totalement aussitôt qu'ils ont fait la traversée, et qu'ils ont revu leurs pénates.

DÉCES.

Décédé.—En cette ville, mercredi de la semaine dernière, Mr. Amable Perrault, à l'âge de soixante cinq ans après une longue maladie qu'il souffert avec le plus grand courage. Bon époux, excellent citoyen, il sût toujours mériter l'estime de ses compatriotes pour qui il fut un modèle d'activité, de désintéressement et d'amour de la patrie.

—Le 8 courant, âgé de deux mois et demi, Jean Louis Régis, enfant de Mr. Chs. St. Germain.

ANÉCDOTES.

Adresse.

Le mot adresse pris dans un sens figuré, consiste dans l'art de conduire les entreprises de manière à réussir.

Quelquefois, l'adresse pourrait être appelée d'un autre nom. Au reste, dans ce monde, il vaut mieux être adroit que droit.

—Un aveugle avait 500 écus qu'il cacha dans un coin de son jardin ; un voisin le vit et les enleva pendant la nuit. L'aveugle désespéré du larcin fut trouver son voisin qu'il soupçonnait d'en être l'auteur. "Voisin, dit-il, d'un air qui annonçait un homme sans inquiétude, je viens vous demander un conseil ; j'ai mille écus dont j'ai caché la moitié dans un lieu sûr ; croyez-vous qu'il soit prudent de mettre l'autre moitié dans le même endroit ?—Où-là, voisin, je vous le conseille," dit le voleur d'écus, et dans l'espérance d'une plus belle prise, il se hâta de remettre les 500 écus où il les avait pris ; mais l'aveugle ayant, par ce tour d'adresse, fait rapporter son argent, le pût et n'en remut plus.

Age.

S'il est difficile de savoir l'âge d'une femme, il ne l'est pas moins quelquefois de connaître celui de certains vieillards qui veulent faire encore les jeunes hommes.

—Le comte de Grammont, qui mourut à Paris, en 1707, à l'âge de 86 ans, cachait soigneusement son âge. Etant un jour au dîner de Louis XIV, ce monarque demanda à l'évêque de Senlis, qui était aussi fort vieux s'il ne savait point quel âge pouvait avoir le comte de Grammont ? "Sire, répondit l'évêque, j'ai 85 ans ; le comte en a du moins autant ; car nous avons fait nos études ensemble.—Que dites-vous à cela, M. de Grammont ? lui dit le roi.—Sire, répliqua le comte, l'évêque de Senlis se trompe : ni lui ni moi n'avons jamais étudié."

Alchimiste.

Espèce de fou qui use son temps, son corps et sa bourse à chercher à faire de l'or.

On peut comparer les alchimistes aux marchands de billets de loterie qui offrent d'enrichir les autres, et vivent dans la plus grande misère.

Un philosophe a défini l'alchimie, un art sans art, qui vous érige d'abord en savant, ensuite en menteur, et enfin en mendiant.

—Un nouvel adepte, qui se vantait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, demandait une récompense au pape Léon X. Le saint-père parut acquiescer à cette demande, et le charlatan se flattait déjà de la plus grande fortune. Lorsqu'il revint solliciter sa récompense, Léon lui donna une grande bourse vide, en lui disant que, puisqu'il savait faire de l'or, il n'avait besoin que d'une bourse pour le contenir.

—Un empereur d'Allemagne ayant appris qu'il y avait un chimiste qui passait réellement pour être adepte, employa tous les moyens possible pour l'engager à venir auprès de lui ; mais il ne reçut que cette réponse : "On je suis adepte, ou je ne le suis pas ; si je le suis, je n'ai pas besoin de l'empereur ; si je ne le suis pas, l'empereur n'a pas besoin de moi."

MAISON DE PENSION.

MADAME Ve. GERARD, ayant établi son domicile à l'entrée de la rue Sanguinet, la porte voisine de celle de J. GAGNON, Ecuyer, se propose de prendre deux ou trois pensionnaires.

N. B. Cette pension sera tenue sur un Bon Pied, et les conditions Libérales.

Montréal, 8 août 1838.—3f.

Imprimé par Pierre Lefebvre Grande rue, faubourg Saint-Lawrent.